

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE



COMPTE RENDU

CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 20 mai 2026



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE**

Le Conseil Syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc de Maisons-Laffitte s'est réuni le 20 mai 2026 à 20h30, dans la salle Raymond WAGREZ, au siège de l'association, sous la présidence de Monsieur François LEJEALLE, président.

PRÉSENTS :

• *Membres du Conseil*

François LEJEALLE (président)
Pierre LIEBAERT (vice-président)

Frédéric CERTAIN (syndic)
Jean-Jacques CHIOZZI (syndic)
Jean-Michel DEBRAT (syndic suppléant)
Frédéric DELMAS (syndic)
Jean-Luc GAYET (syndic)
Sabine MARNIQUET (syndic)
Natacha MONNET (syndic)
Nathalie PASSEDOUET (syndic)
Jean-Luc POTTIER (syndic)
Philippe TROUKENS (syndic)
Sophie YOLDJOGLOU (syndic suppléant)

• *Elus municipaux*

Tania GÜNTHER-FUMAT (maire-adjointe)

EXCUSÉS :

Philippe LIÉGEOIS (maire-adjoint)



Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, Monsieur François LEJEALLE déclare la séance ouverte à 21h00.

APPROBATION DU PROJET DE COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

François LEJEALLE porte au vote le projet de compte rendu de la réunion du Conseil syndical du 25 mars 2026, tel qu'il a été transmis avec l'ordre du jour.

Le compte rendu du Conseil syndical du 25 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

I. ADMINISTRATION GENERALE / SECURITE / JURIDIQUE – Jean-Michel DEBRAT

1.1 Résultat des votes de l'Assemblée des propriétaires du 19 mai 2026

François LEJEALLE souhaite tout d'abord remercier les membres du conseil et les équipes de l'ASP qui ont œuvré pour la bonne organisation de l'assemblée des propriétaires. Quelques améliorations seront à apporter pour un accueil des propriétaires encore plus optimal.

L'assemblée des propriétaires s'est tenue le mardi 19 mai 2026, dans la salle Montesquieu à Maisons-Laffitte, sous la présidence de François LEJEALLE, Président de l'ASP.

Le nombre de rôles émis était de 3 677 totalisant un nombre de 268 659 voix. Le quorum à atteindre était donc de 134 331 voix, ce qui fut le cas puisque 153 623 voix, représentant 754 rôles ont été comptabilisées.

De ces 153 623 nous avons dû retirer pour le vote, en application de l'article 10 des statuts relatifs à 10 000 voix autorisées par membre :

- 69 331 voix ont été retirées à Commune de Maisons-Laffitte, C.C.A.S
- 11 978 voix ont été retirées à France Galop

Total des voix pour le vote : 72 314

Une délibération était portée au vote et le résultat s'établit comme suit :

Résultat du vote pour l'approbation des rapports moral et financier- délibération n°2026-01
Voix exprimées : 71 599

POUR	58 478	Soit	81,67 %
CONTRE	7 435	Soit	10,38 %
BLANC	5686	Soit	7,94 %



II. BUDGET-FINANCES – Pierre LIEBAERT

2.1 Caves du Nord

Le budget 2026 concernant la restauration des Caves du Nord a été établi sur la base d'une subvention de la DRAC de 60 % du montant des travaux réalisés. La participation perçue est à ce jour de 50 % représentant 180 K€.

Nous devons revoir dans le BS cette différence.
Une subvention par la mairie serait un plus.

IV. ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Philippe TROUKENS

4.1 Fêtes des jardins :

Tania GÜNTER – FUMAT évoque la participation à la fête des jardins de l'ASP. Cette année l'ASP ne participe pas mais réfléchira pour l'année prochaine, en présentant des thèmes préventifs et pédagogiques auprès de propriétaires pour le respect et la bonne compréhension du cahier des charges.

4.2 Balade botanique ASP : La prochaine session est prévue le 13 juin. L'itinéraire sera bientôt déterminé selon le planning d'entretien du Parc.

4.3 ABC de la biodiversité : Mme COUTARD et la mairie du Mesnil. L'ASP est conviée aux réunions sur l'ABC de la biodiversité. Cette initiative est un moyen de réfléchir entre autres à l'évolution de la tonte face à la biodiversité et à d'autres thèmes d'avenir.

V. HIPPIISME – Jean-Jacques CHIOZZI

4.1 « Ventes aux enchères » dédiée aux chevaux – Hippodrome de Maisons-Laffitte

L'hippodrome fut le lieu choisi par l'agence AKTEM, pour organiser le vendredi 15 mai une « vente aux enchères » dédiée aux chevaux d'obstacles. Les enchères se sont déroulées sous une grande tente éphémère. Cet événement a rencontré un fort engouement. L'ambiance était joyeuse avec un public ravi de réinvestir l'hippodrome et un milieu socio-professionnel enchanté de cette initiative. Cette vente fut suivie d'un concert inoubliable de BOB SINCLAR.

4.2 Réunion d'information « équestre » :

Le 4 avril 2026 la mairie a convié les acteurs du milieu équestre à une réunion d'information ayant pour but d'évoquer les problèmes rencontrés par domaine : soins des cavaliers en cas d'accidents, construction de boxes pour de nouveaux entraîneurs, installation d'un bureau AKTEM, création d'une crèche pour les enfants des parents travaillant dans le milieu équestre.

Cette réunion très positive laisse à penser que nous pouvons réaliser ensemble ces projets, pour le plus grand bien de l'hippisme à Maisons-Laffitte.



VII. VOIRIE ET CIRCULATION

7.2 Travaux voirie : 302 000 €

Chaussée : Sont prévues les rénovations en juin 2026, des portions sur les avenues Boileau, La fontaine, Lesage, Massena et Lafayette.

7.3 Projet de rénovation des allées piétonnes : 90 000 €

Ce projet pourrait attendre la rénovation des portes de l'entrée du Parc et se faire en collaboration avec la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h46.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 23 septembre 2026.

Le président

François LEJEALLE